

Deuxième étape de l'Agenda 21 de l'Essonne

Animation territoriale Réunion du 24 juin 2008

Nous contacter:

- Laurence CAILLE, chef de projet, <u>lcaille@cg91.fr</u>
- Élodie VAXELAIRE, Déléguée générale, evaxelaire@cg91.fr

Extranet: <u>www.essonne21.fr</u>





Ordre du jour de la réunion

Réunion du 24 juin « Territoires durables »

- 1. Temps en commun (14H-15H)
 - Rappels du contexte et de la méthode
 - Données clés sur le département de l'Essonne
 - Présentation des résultats du Bilan Carbone essonnien
- 2. Groupes de travail (15H-17H)
 - Bâtiment, logements, urbanisme (Michel CONTE)
 - Mobilité, transports, déplacements (La Renarde)
 - Activités économiques, agriculture, déchets (L'Écoute s'il pleut)
 - Biodiversité, adaptation au changement climatique (N606)
- 3. Synthèse des travaux (équipe d'animation 17H-17H30)

Prochaine réunion « Territoires durables » prévue le 18 septembre de 14 à 17H.

Deuxième étape de l'agenda 21

Rappels du contexte et de la méthode



Axes et priorités

4 Axes identifiés

des priorités

Animation territoriale

- •Information, sensibilisation, éducation, formation au DD
- •Recenser et diffuser les bonnes pratiques
- •Inscrire l'Essonne dans un contexte global

Territoire(s) durable(s)

- •Élaborer un plan climat énergie territorial
- •Lancer un plan ambitieux des déplacements
- •Valoriser et préserver la biodiversité et les paysages

Vivre ensemble

- •Définir collectivement une politique de la jeunesse
- •Anticiper le vieillissement de la population
- Assurer la cohérence d'une politique de la santé

Innovation économique et sociale

- •Préparer les métiers de demain et développer les emplois de proximité
- Développer les éco-filières
- •Mobiliser les acteurs économiques et de l'insertion
- •Définir les conditions d'une agriculture durable



Méthode et phasage

Deux phases pour élaborer la deuxième étape de l'Agenda 21

1^{ère} phase De juin à Octobre Réflexion sur les objectifs à atteindre en Essonne en matière de développement durable et solidaire

4 réunions : - Plénière le 5 juin;

- 2 réunions par axe en juin & septembre : 24 juin et 18 septembre pour l'axe 2;
- clôture le 9 octobre.

2^{ème} phase De novembre à janvier Élaboration d'un plan d'actions partenarial pour atteindre les objectifs identifiés



Programme de travail

- Programme additionnel
 - Restitution intermédiaire aux citoyens, acteurs de la solidarité internationale et membres de l'OPE le 3 juillet à 19H
 - Une visite éventuelle de site (en septembre)
 - Un programme d'animation citoyenne sur le développement durable lors de la Fête de l'Essonne des 27 et 28 septembre à Chamarande

Résultat attendu en fin de phase 1

agenda 21 solidaires pour notre futur Plan de rapport pour chacune des priorités

Enjeux

- Regroupement et mise à jour des données clés pertinentes pour décrire les enjeux du Pôle à l'échelle du département
- Situation des territoires ou domaines d'activité particulièrement sensibles ou fortement impliqués par rapport aux thématiques du pôle

Chemin parcouru : ce qui a été entrepris jusqu'à présent

- Principales avancées, type de contribution de chaque type d'acteurs
- Bilan : là où l'Essonne est sur la bonne trajectoire, là où elle n'avance pas beaucoup, là où elle prend du retard

Formulation d'objectifs

Proposition de progrès mesurables pour chaque thématique

Pistes d'action en vue de la phase 2

■ Liste d'actions à poursuivre ou à expérimenter, partenariats à créer, développer ou consolider.



Charte de la concertation

Quelques règles pour des débats de qualité

Participation

Les réunions de travail sont ouvertes à tous les acteurs essonniens, signataires du « **Protocole d'engagement partagé** » ou ayant manifesté leur souhait d'en être signataire, ainsi qu'aux représentants de **l'OPE**.

Rôle de l'animateur

L'animateur assure une fonction de **médiation** entre les différents participants.

Il veille au respect de l'ordre du jour, aux conditions du débat, il distribue et régule les prises de parole, propose des éléments de synthèse, et fait procéder à la validation des propositions.

Prise de parole

Les participants s'engagent à respecter les différentes opinions exprimées.

La **parole** est attribuée sur simple demande des participants. L'animateur peut à tout moment demander à un participant de conclure son intervention, notamment si celle-ci s'avère trop longue.

Il peut également solliciter l'avis d'un participant n'ayant pas demandé expressément à s'exprimer.

Modalités de validation

En début de réunion, l'animateur propose à des participants d'être **rapporteurs** et leur fournit un cadre de prise de notes.

En fin de réunion, l'animateur élabore avec les rapporteurs une **synthèse des échanges**, permettant sa validation. Dans le cadre d'une recherche de consensus, il peut proposer de reformuler certaines propositions. La synthèse ainsi proposée sert de trame au compte-rendu écrit qui sera diffusé aux participants.

Deuxième étape de l'agenda 21

Quelques données clés sur le territoire essonnien





Données démographiques

Une population en augmentation

1 193 497 habitants, soit 53 781 habitants de plus qu'en 1999 (+4.6% depuis 1999, contre +4.1% en IDF et +3.9% en France)

Une densité hétérogène

629 habitants/Km2 en moyenne, 5 935 à Evry, 167 à Janville

Une population jeune mais vieillissante

196 449 personnes âgées de plus de 60 ans en 2006, soit +9.2% depuis 1999, contre +3.4% en IDF et 1.5% en France 65 000 personnes de plus de 75 ans en 2006, 135 000 en 2030

Sources : INSEE, Observatoire social du conseil général édition 2007



Données sociales

Revenu imposable moyen par foyer fiscal

D'un montant de 20 901€ en 2005, environ 16 000€ en France Une très forte diversité : Bièvres +76%, Grigny -46% de cette moyenne

Insertion

Population couverte par le RMI en Essonne fin 2007 : 27 695 personnes

Taux d'allocataires de la CAF à bas revenus ou sous le seuil de pauvreté : 21,5 % (IDF : 27,2 %)

Habitat social

23,2% de logements sociaux (26,1% en IDF), 25 000 demandeurs

29 communes regroupent 75% des logements sociaux

Chômage des jeunes

6,3% de chômeurs fin 2006 (8,1% en IDF), Corbeil 9,7%

17% de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (13.8% en IDF), Étampes 18%

Taux de réussite au brevet des collèges

73,5% (75 en IDF, 79,5 en France)

92% si les parents sont cadres, 62% si les parents sont sans activité

Sources : INSEE et Observatoire social du Conseil général édition 2007



Données économiques

Entreprises

40 200 entreprises (+8,4% entre 2001 et 2006)

5 159 nouvelles, contre 701 défaillances en 2007

2 868 dans l'industrie (-10,7%), 22 000 dans les services (+12%), 9 600 dans les commerces et réparations (+4%) et 5 700 dans la construction (+14%)

87% entreprises ont entre 1 et 9 salariés, 10% entre 9 et 49, 3% plus de 50%

Un total de 391 000 emplois salariés

Exploitations agricoles

1% de la population active

49% du territoire essonnien, dont 72% pour les « grandes cultures »

808 exploitations professionnelles en 2000, 1 244 en 1988

103 hectares par exploitation en surface agricole utilisée, 69 en 1988

0,73% de la SAU dédié au BIO en IDF

Déplacement

Le trafic routier augmente de 2% par an depuis des années

En 1976, la voiture représentait 76% des déplacements, les TC 25%. En 2007, le ratio est de 83/17. Pour les déplacements en grande couronne, la voiture représente jusqu'à 91%

Consommation d'espace

La consommation d'espace à été de 126% supérieure aux objectifs du SDRIF 1994/2004, alors que seulement 53% des objectifs d'accueil ont été atteints

Source : INSEE, Observatoire social du conseil général édition 2007



Empreinte écologique

Définition

C'est une mesure de ce que l'homme demande à la nature (développée par le WWF). L'empreinte écologique d'un territoire correspond à l'espace nécessaire pour que sa population puisse continuer à vivre indéfiniment selon un mode vie donné.

La biocapacité d'un territoire est une mesure de ce que la nature peut offrir à l'Homme de manière durable.

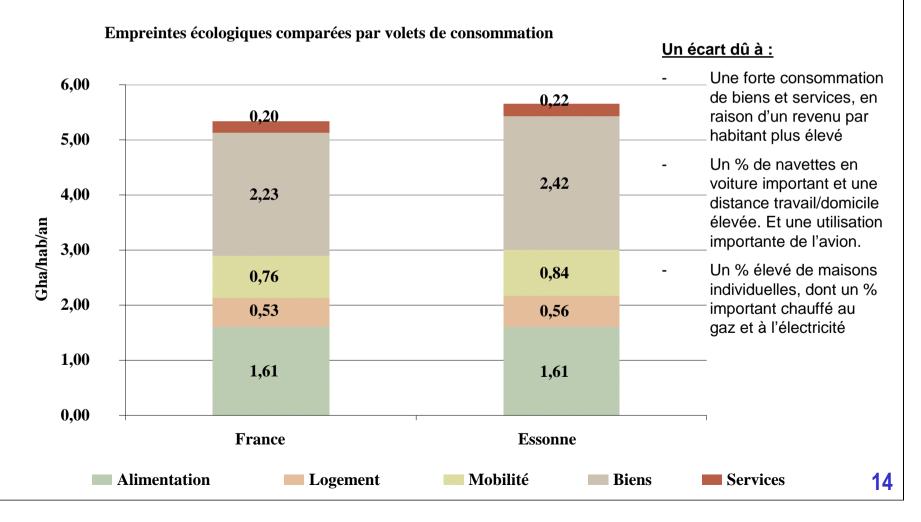
Un territoire aura un développement durable si l'empreinte écologique de sa population est inférieure à sa bio-capacité.

Empreinte écologique et bio-capacité se mesurent en hectares globaux par an et par habitant (gha/hab/an).



Empreinte écologique de l'Essonne

L'empreinte écologique moyenne d'un habitant de l'Essonne s'élève à 5,65 gha/hab/an. Elle est plus élevée que celle d'un Francilien (5,59 gha/hab/an) et que celle d'un Français (5,33 gha/hab/an.)

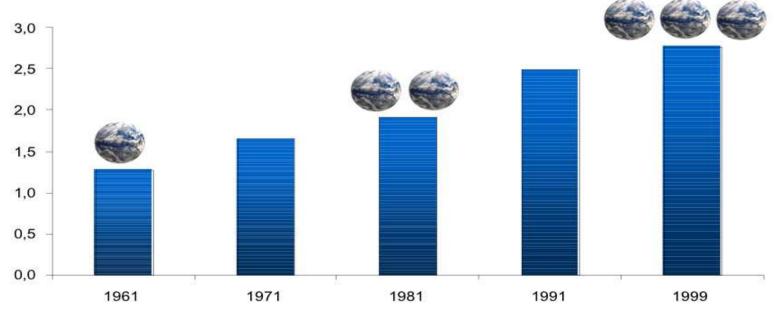




Empreinte écologique

WWF

NOMBRE DE PLANETES nécessaires si tout le monde vivait comme un français



Si tout le monde vivait comme un français, il faudrait près de trois planètes pour vivre de façon durable



Deuxième étape de l'agenda 21

Présentation du Bilan carbone™ essonnien





La démarche Bilan CarboneTM

Patrimoine-services et Territoire

Objectif:

- ⇒ Aide à la décision
 - Estimer les émissions de GES pour initier une dynamique locale de réduction
 - Évaluer l'importance de la dépendance aux énergies fossiles
 - Constituer une base et compléter les systèmes d'information
 - Identifier des pistes d'actions tenant compte des priorités identifiées
 - Une approche globale pouvant conduire à un Plan Climat Territorial
- ⇒ Une évaluation en ordre de grandeur
- **⇒** Des comparaisons possibles au cas par cas

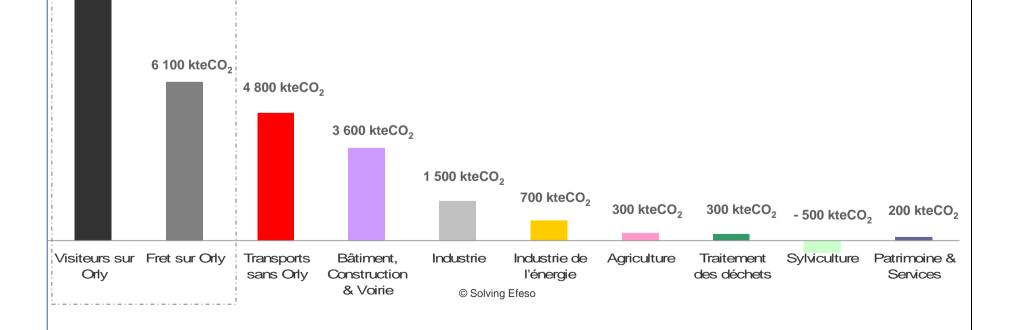
La version collectivités

- ⇒ 10 15% des émissions nationales
- ⇒ Un pouvoir direct ou indirect sur plus de 50% des émissions :
 - Urbanisme : PLU, localisation des activités
 - Gestion des déchets, des eaux usées
 - Politique de transports
 - Politique énergétique
 - Sensibilisation
 - Fonctionnement interne



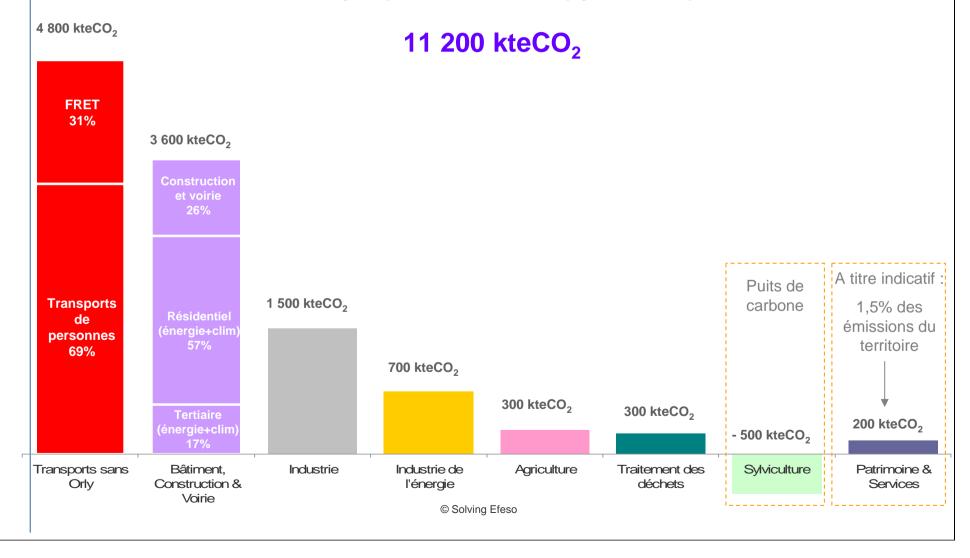
Émissions induites sur le territoire Avec Orly

34 900 000 teCO₂



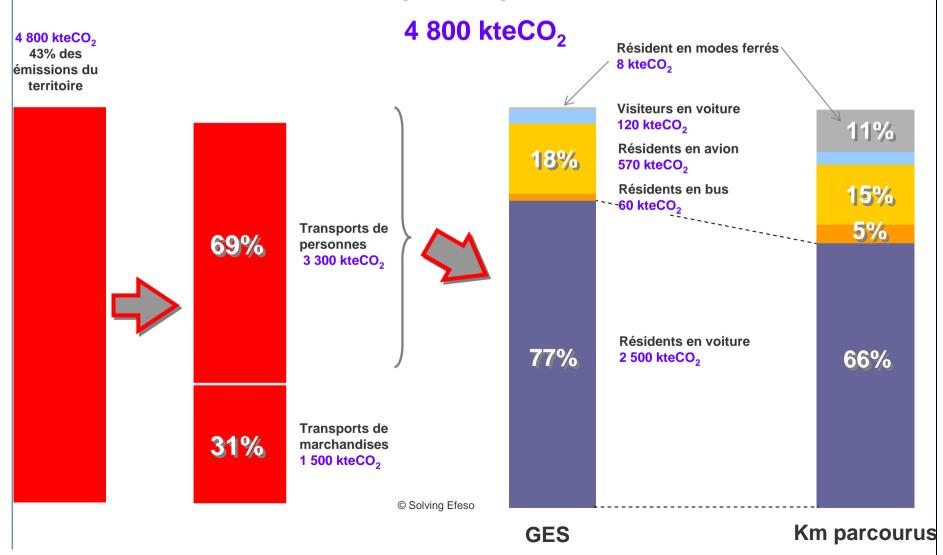


Émissions induites sur le territoire Sans Orly et puits de carbone (sylviculture)



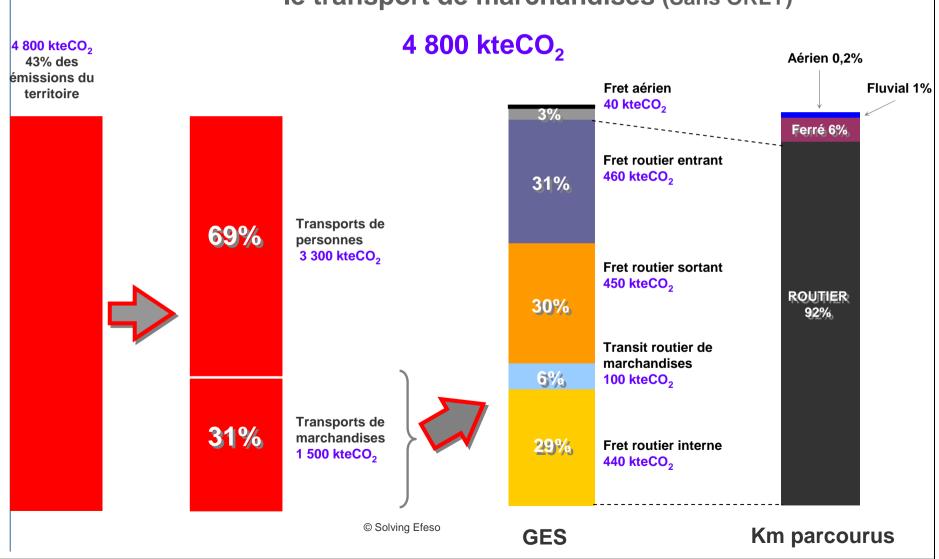


Émissions induites par le transport de personnes (Sans ORLY)





Émissions induites par le transport de marchandises (Sans ORLY)

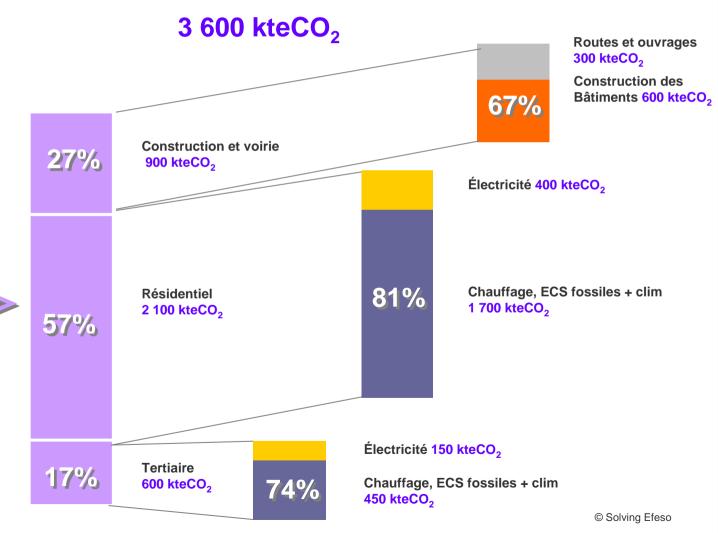




Émissions induites par le Bâtiment, Construction & Voirie

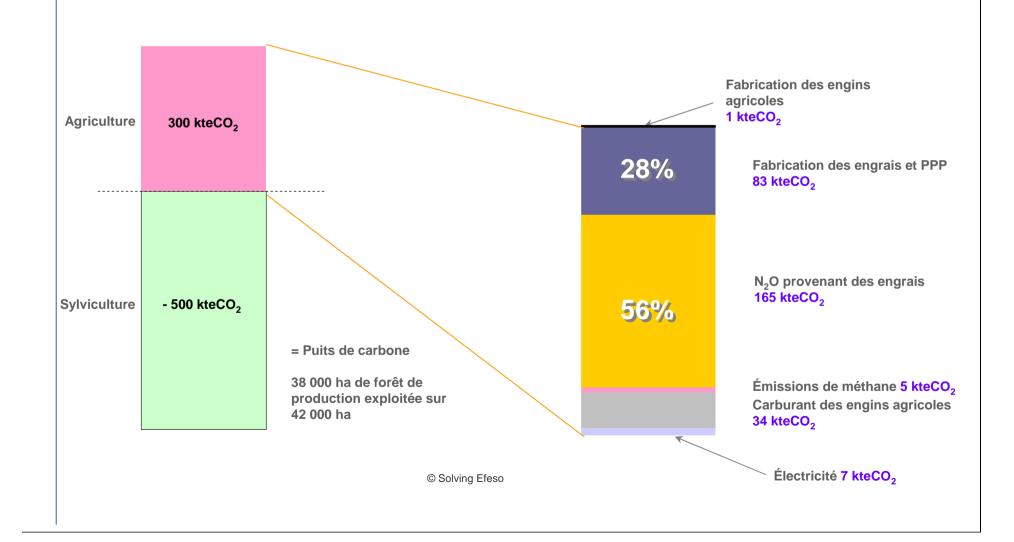


32% des émissions du territoire





Émissions induites sur le territoire par l'Agriculture et la Sylviculture



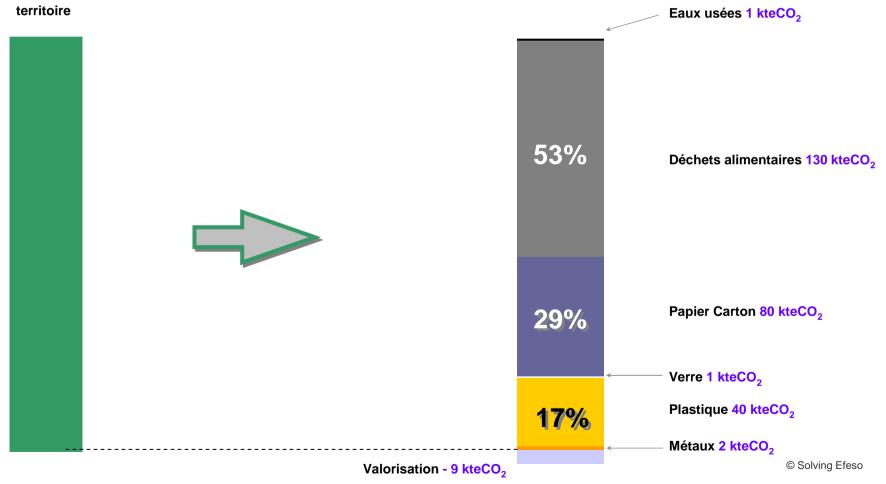


Émissions induites sur le territoire par le traitement des déchets

250 kteCO₂



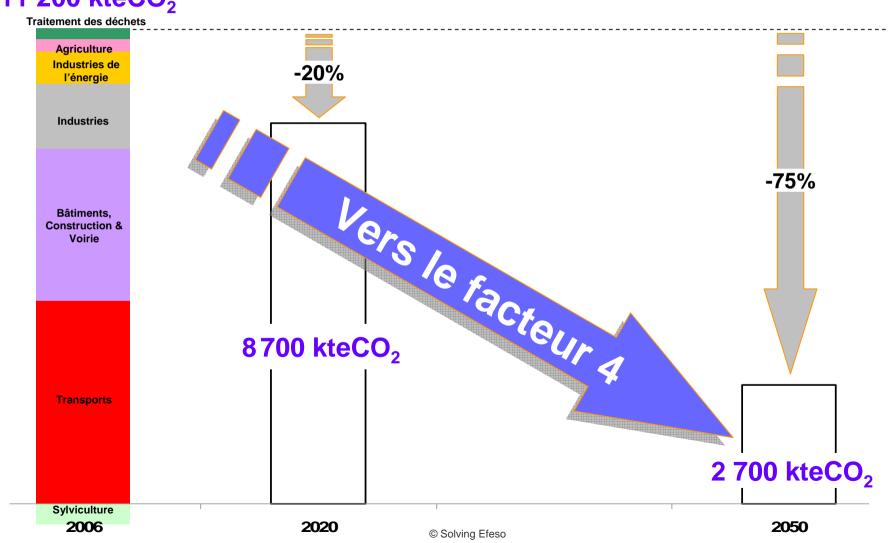
2,6% des émissions du territoire





Bilan CarboneTM: Territoire et Facteur 4

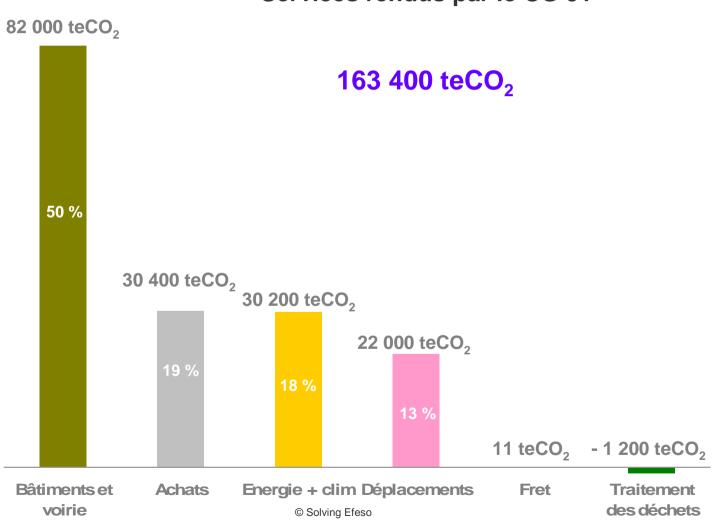
11 200 kteCO₂





Bilan CarboneTM: Patrimoine et Services

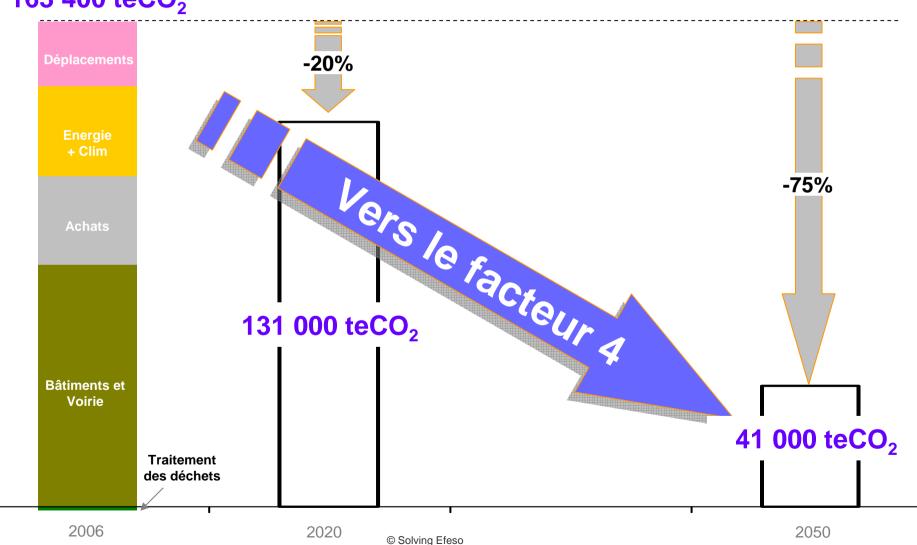
Émissions induites par le Patrimoine et les Services rendus par le CG 91





Bilan CarboneTM: Patrimoine et Facteur 4

163 400 teCO₂



Deuxième étape de l'agenda 21

Vers des propositions d'actions

(séparation des participants en ateliers)

- Bâtiment, logements, urbanisme (Michel CONTE)
- Mobilité, transport (La Renarde)
- Activités économiques, agriculture, déchets (L'Écoute s'il pleut)
- Biodiversité, adaptation au changement climatique (N606)

